

Délibération n° 2024-03-09-008-1

Extrait du registre des délibérations

Du Comité syndical du 9 mars 2024

Objet : AUTORISATION DE
PROGRAMME - CREDIT
DE PAIEMENT

Rapporteur : Stéphane
GUILLAUME

Secrétaire de séance :
Monsieur Jean-Pierre
CHASSANG

Date de convocation :
1er mars 2024

Nombre de délégués :

En exercice : 138

Présents : 89

Pouvoir : 4

Votants : 93

Pour : 91

Contre : 0 –

Abstention : 1 – (VINCENT
Claude)

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf mars à dix heures en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 par renvoi du L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le comité syndical de territoire d'énergie Puy-de-Dôme, dûment convoqué, s'est réuni, Salle Harmonia à Veyre-Monton, sous la présidence de M. GOUTTEBEL, Président.

Etaient présents les délégués suivants :

Titulaires :

GOUTTEBEL Sébastien, CHABRILLAT Rémi, MARQUES Antonio, LHERMET Florence, LONGCHAMBON Vladimir, BONNET Grégory, GUILLAUME Stéphane, MELIS Christian, BRUN Evelyne, COUDUN Laurent, DUCOING Guy, GUELON René, LECHEVALLIER Christine, DOMINGO Marcel, DURAND Jean-Paul, CHANSARD Gérard, DUMAS Daniel, AMBLARD Patrick, COUPAT Sylvie, NORE Michel, ARCHENY Danièle, RAYNAUD Jérôme, HAUTEVILLE Cyril, PRADIER Alain, LEON Bernard, PINTE Emmanuel, CHASSANG Jean-Pierre, SABLONIERE Didier, SAVY Philippe, VALLEIX Philippe, RAYNAUD Dominique, DUTEMPS Joseph, BOYER Michel, DA SILVA Carlos, MERCERON Jean-Luc, BRUGIERE Eric, JARLIER Dominique, DUDYSK Philippe, DAUPHIN Serge, PERCHE Serge, DEVERNOIX Marc-Antoine, TARTIERE Philippe, PERROT Guillaume, DUPOUÉ Yannick, JEROME Christian, CHAMBON Yves, MALAYRAT (SEU) Jean-Pierre, VATIN Thierry, DURANTIN Christian, VILLEBRUN Bernard, EGLI Eric, DAVID Marie, CLEMENT Jean-Marie, BONNET Nicolas, KHATCHADOURIAN-TECER Claudine, MIZOULE Lucie, RAYNAL Roger, LEVI ALVARES Luc, PONTRUCHER Bruno, GABRILLARGUES Camille, LOPEZ Argimiro, BAULAND Gisèle, LARDANS Jacques, CHAUVET Jean-Louis, MALAYRAT (CAM) Jean-Pierre, LAMOUREUX Jean-François, BARRAUD Pierre

Suppléants ayant pouvoir :

BALLY Yannick, COURTADON Jacques, CAMPEAUX Eric, PELISSIER Patrick, GENTEUIL Bruno, MILLET Arnaud, DONNET Anne-Michèle, NEDELLEC Jean-Yves, MESTRE Noël, FAIVRE Daniel, GUELON René, CLERMONT Max, VINCENT Claude, GHESQUIERE Chantal, NEHEMIE Patrick, PICHON Jean, WEIBEL Thomas, VIGIGNOL Yannick, BOSTVIRONNOIS Maryse, ZIMNIAK Didier, GROSLIER Jean-Yves, JACQUARD Bernard

Pouvoirs :

MEALLET Roger-Jean donne procuration à LONGCHAMBON Vladimir, FANJUL José donne procuration à PINTE Emmanuel, TOURLONIAS Vincent donne procuration à GOUTTEBEL Sébastien, RAZAVET Jean-François donne procuration à PONTRUCHER Bruno

Secrétaire de séance : M. CHASSANG Jean-Pierre

TERRITOIRE D'ENERGIE PUY-DE-DÔME**Délibération de mise en place****d'une Autorisation de Programme (AP) et des Crédits de Paiement (CP)****Appellation : Electrification (ER)****Section/Compte d'imputation : Investissements / 2315**

Le montant total des travaux prévus au Programme d'Electrification s'élève à 30 M€ TTC (25 M€ HT).

Ce programme s'étale sur 3 années de 2024 à 2026.

Les Crédits de Paiement -CP- (en HT) se répartissent sur cette durée selon la prévision suivante :

Autorisation de Programme (AP) :	30 000 000 € TTC (25 000 000 € HT)
Crédits de Paiements (CP) 2024	6 000 000 € TTC (5 000 000 € HT)
Crédits de Paiements (CP) 2025	11 000 000 € TTC (9 166 667 € HT)
Crédits de Paiements (CP) 2026	13 000 000 € TTC (10 833 333 HT)

Les besoins réels seront annuellement constatés et ajustés en fonction des demandes sur la base : de la complétude de la demande, de faisabilité technique et calendaire, de la priorisation arbitrée sur la base de critères pondérés d'éligibilité, des moyens financiers allouables par le TE63 en quantité suffisante.

Les ressources de financement attendues sont :

Collectivités Locales	Concessionnaire	FACE	Tiers	Redevances de concession	Part Couverte par le Tarif (PCT)	Remboursement de TVA	FCTVA	Fonds propres
3%	3%	21%	14%	10%	13%	16%	1%	19%

La correspondance entre cette Autorisation de Programme et les dispositifs qui l'ont précédé sur les exercices antérieurs est la suivante :

ENR	Energies Renouvelables	820xx
RES	Réseau	020xx
HP	Hors Programmes	100xx
ENV	Environnement	420xx
PT	Petits Travaux	520xx
FC	Enfouissements	620xx
SEC	Sécurisation	900xx
FAB	Travaux subventionnés FACE (A,B) renf. & extens° réseaux	120xx
FAC	Travaux subventionnés FACE (C) enfouissement	320xx
FAS	Travaux subventionnés FACE (S) sécurisation des fils nus	920xx
FDV	FACE intempéries	922xx
IRVE	Infrastructures de Recharges des Véhicules Electriques	700xx

(à titre informatif afin de conserver le lien et la continuité analytique dans les logiciels comptables et de programmation technique -intégrations, mise à jour de l'état de l'actif,...etc-)

Il est proposé au comité syndicale :

- de voter le montant de l'autorisation de programme et la répartition des crédits de paiement
- que les Crédits de Paiement non consommés pourront être reportés sur l'exercice budgétaire suivant à la vue des engagements, besoins et prévisions de consommation.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL



territoire
d'énergie
PUY-DE-DÔME

Délibération n° 2024-03-09-008-2

Extrait du registre des délibérations

Du Comité syndical du 9 mars 2024

Objet : AUTORISATION DE
PROGRAMME - CREDIT
DE PAIEMENT

Rapporteur : Stéphane
GUILLAUME

Secrétaire de séance :
Monsieur Jean-Pierre
CHASSANG

Date de convocation :
1er mars 2024

Nombre de délégués :

En exercice : 138
Présents : 89
Pouvoir : 4
Votants : 93

Pour : 91
Contre : 0 –
Abstention : 1 – (VINCENT
Claude)

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf mars à dix heures en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 par renvoi du L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le comité syndical de territoire d'énergie Puy-de-Dôme, dûment convoqué, s'est réuni, Salle Harmonia à Veyre-Monton, sous la présidence de M. GOUTTEBEL, Président.

Etaient présents les délégués suivants :

Titulaires :

GOUTTEBEL Sébastien, CHABRILLAT Rémi, MARQUES Antonio, LHERMET Florence, LONGCHAMBON Vladimir, BONNET Grégory, GUILLAUME Stéphane, MELIS Christian, BRUN Evelyne, COUDUN Laurent, DUCOING Guy, GUELON René, LECHEVALLIER Christine, DOMINGO Marcel, DURAND Jean-Paul, CHANSARD Gérard, DUMAS Daniel, AMBLARD Patrick, COUPAT Sylvie, NORE Michel, ARCHENY Danièle, RAYNAUD Jérôme, HAUTEVILLE Cyril, PRADIER Alain, LEON Bernard, PINTE Emmanuel, CHASSANG Jean-Pierre, SABLONIERE Didier, SAVY Philippe, VALLEIX Philippe, RAYNAUD Dominique, DUTEMPS Joseph, BOYER Michel, DA SILVA Carlos, MERCERON Jean-Luc, BRUGIERE Eric, JARLIER Dominique, DUDYSK Philippe, DAUPHIN Serge, PERCHE Serge, DEVERNOIX Marc-Antoine, TARTIERE Philippe, PERROT Guillaume, DUPOUÉ Yannick, JEROME Christian, CHAMBON Yves, MALAYRAT (SEU) Jean-Pierre, VATIN Thierry, DURANTIN Christian, VILLEBRUN Bernard, EGLI Eric, DAVID Marie, CLEMENT Jean-Marie, BONNET Nicolas, KHATCHADOURIAN-TECER Claudine, MIZOULE Lucie, RAYNAL Roger, LEVI ALVARES Luc, PONTRUCHER Bruno, GABRILLARGUES Camille, LOPEZ Argimiro, BAULAND Gisèle, LARDANS Jacques, CHAUVET Jean-Louis, MALAYRAT (CAM) Jean-Pierre, LAMOUREUX Jean-François, BARRAUD Pierre

Suppléants ayant pouvoir :

BALLY Yannick, COURTADON Jacques, CAMPEAUX Eric, PELISSIER Patrick, GENTEUIL Bruno, MILLET Arnaud, DONNET Anne-Michèle, NEDELLEC Jean-Yves, MESTRE Noël, FAIVRE Daniel, GUELON René, CLERMONT Max, VINCENT Claude, GHESQUIERE Chantal, NEHEMIE Patrick, PICHON Jean, WEIBEL Thomas, VIGIGNOL Yannick, BOSTVIRONNOIS Maryse, ZIMNIAK Didier, GROSLIER Jean-Yves, JACQUARD Bernard

Pouvoirs :

MEALLET Roger-Jean donne procuration à LONGCHAMBON Vladimir, FANJUL José donne procuration à PINTE Emmanuel, TOURLONIAS Vincent donne procuration à GOUTTEBEL Sébastien, RAZAVET Jean-François donne procuration à PONTRUCHER Bruno

Secrétaire de séance : M. CHASSANG Jean-Pierre

TERRITOIRE D'ENERGIE PUY-DE-DÔME

Délibération de mise en place

d'une Autorisation de Programme (AP) et des Crédits de Paiement (CP)

Appellation : Eclairage Public (EP)

Section/Compte d'imputation : Investissements / 2317

Le montant total des travaux prévus au Programme d'Electrification s'élève à 30 M€ TTC.

Ce programme s'étale sur 3 années de 2024 à 2026.

Les Crédits de Paiement -CP- se répartissent sur cette durée selon la prévision suivante :

Autorisation de Programme (AP) :	30 000 000 € TTC
Crédits de Paiements (CP) 2024	8 000 010 € TTC
Crédits de Paiements (CP) 2025	11 000 000 € TTC
Crédits de Paiements (CP) 2025	9 999 990 € TTC

Les besoins réels seront annuellement constatés et ajuster en fonction des demandes sur la base : de la complétude de la demande, de faisabilité technique et calendaire, de la priorisation arbitrée sur la base de critères pondérés d'éligibilité, des moyens financiers allouables par le TE63 en quantité suffisante.

Les ressources de financement attendues sont :

Part Collect. adhérente	Part Tiers	Redevance	FCTVA	Fonds propres
44%	5%	2%	16%	33%

La correspondance entre cette Autorisation de Programme et les dispositifs qui l'ont précédé sur les exercices antérieurs est la suivante :

EP	Eclairage Public	110xx
EPT	Eclairage Public Petits Travaux	111xx
EPI	Eclairage Public Illuminations	112xx
EPG	Eclairage Public Géolocalisation	113xx

(à titre informatif afin de conserver le lien et la continuité analytique dans les logiciels comptables et de programmation technique -intégrations, mise à jour de l'état de l'actif,...etc-)

Il est proposé au comité syndical :

- de voter le montant de l'autorisation de programme et la répartition des crédits de paiement
- que les Crédits de Paiement non consommés pourront être reportés sur l'exercice budgétaire suivant à la vue des engagements, besoins et prévisions de consommation.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL

